

MINISTÈRE DES ARMÉES



DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ARMEMENT

DIRECTION DES OPERATIONS

Service des achats d'armement

Paris, le 7 – NOV. 2017

N°DGA01117012587 DGA/DO/S2A

**DECISION**

Affaire suivie par :  
Nicolas SILVESTRE  
Tél.: 0672284443

portant délégation de signature particulière

Le chef du service des achats d'armement

- VU :** Le décret n°2007-482 du 29 mars 2007 modifié autorisant le ministère de la défense à déléguer ses pouvoirs en matière de marchés publics et d'accords-cadres ;
- VU :** L'arrêté du 22 juin 2007, modifié portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale, signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense ;
- VU :** L'instruction S-ACH n°0029 relative aux principes de délégation pour les marchés publics (actes initiaux et actes d'exécution) du service des achats d'armement (S2A) de la direction des opérations.

Décide :

L'ICA Nicolas SILVESTRE, autorité signataire des marchés, a délégué pour signer en mon nom, l'ensemble des actes relatifs à la passation, à la conclusion et à l'exécution du marché suivant :

- Marché n°2017 95 0900 « Etude Amont de Statoréacteurs et de StatoMixte - Simulations et Expérimentations sur la Combustion, l'Hypersonique et la METrologie (EASSM-SECHMET) »,

Cette délégué prend fin en cas de disparition de la fonction en vertu de laquelle la personne a reçu délégué.

Fait à Paris, le 7/11/2017

L'ingénieur général de l'armement,  
François COJAN  
Chef du Service des achats d'armement